

## EXERCICE 2018

### CONSEIL D'ADMINISTRATION Délibération n°D-CA/2018-030

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 23 mars 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'université ;

**Point de l'ordre du jour :** 11ème Partie – P3.3 – Tarifs Plateforme « Spectrométrie de Masse Métabonomique/Lipidomique »

#### **Exposé de la décision :**

##### *Historique :*

La plateforme « Spectrométrie de Masse Métabonomique / Lipidomique » conçue en 2016, répond à différents besoins (académiques et industriels). Les études métabolomiques, principalement lipidomiques, sont effectuées en collaboration avec des équipes extérieures (académiques ou non) dans le but d'identifier des candidats biomarqueurs de pathologie, notamment d'origine toxique.

##### *Problématique :*

Il est demandé la création d'une ligne budgétaire spécifique pour la plateforme « Spectrométrie de Masse Métabonomique / Lipidomique » afin de générer des ressources propres permettant de la faire fonctionner. En effet, ces ressources permettront de répondre principalement aux différents coûts liés à la maintenance des appareils, de l'environnement et des consommables.

##### *Proposition de décision soumise au Conseil :*

La plateforme spectrométrie de masse métabonomique / Lipidomique propose en 2018 les tarifications suivantes pour ses prestations de services. Notons que les tarifs des prestations ont été calculés avec l'aide de la SATT IdInnov' selon ses protocoles d'évaluation des coûts.



<b>TARIFS 2018 plateforme spectrométrie de masse métabonomique : Prestations (par échantillon)</b>	Tarif HT pour les académiques	Tarifs HT pour le secteur privé
Spectre de masse	10	20
Spectre de masse	30	57
Spectre MS/MS	37	72.7*
LC/MS	37	72.7*
Analyse métabolomique / lipidomique	Selon projet	Devis sur demande selon projet

\*Plus temps ingénieur sur une base de 35.7 €/heure si dépouillement des données et/ou interprétation demandés au-delà de la première heure.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

**Nombre de membres constituant le Conseil : 36**  
**Quorum : 18**  
**Nombre de membres participant à la délibération : 20**  
**Abstentions : 04**  
**Votes exprimés : 20**  
**Contre : 0**  
**Pour : 16**

Fait à Paris, le **11 AVR. 2018**

Le Président

**Frédéric DARDEL**

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **11 AVR. 2018**  
Transmis au Recteur le :

**11 AVR. 2018**